Zeitschrift: Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine

de la République et Canton du Jura

Herausgeber: Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Band: - (1999)

Heft: 33: Les 20 ans du Bureau de la condition féminine

Rubrik: La parole aux anciennes du BCF

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA PAROLE AUX ANCIENNES DU BCF Un travail varié et passionnant

Militante féministe depuis 1970, issue du Groupe Femmes de Delémont, je fus particulièrement attentive à la mise sur pied du Bureau de la condition féminine en 1979. Alors secrétaire au Service juridique, j'avais très envie d'avoir un poste de secrétaire au BCF. Aussi je postulai de manière interne début janvier 1979 déjà pour un poste à mitemps. C'est ainsi que dès l'entrée en fonction de Marie-Josèphe Lachat, je fus sa secrétaire.

D'entrée nous fûmes complémentaires : elle apportait son bagage théorique, moi mon expérience pratique professionnelle et militante. Dès lors, il y eut peu de réflexions, d'actions, de décisions qui ne furent discutées, parfois âprement, ensemble.

Nos avis divergeaient souvent sur la stratégie à adopter : pour moi, le BCF devait déranger, il devait s'attaquer aux sujets tabous, tels par exemple l'avortement, le droit au travail des femmes, les bas salaires, etc. Il devait prendre des positions nettes lors de votations et soutenir résolument, lors des élections, des candidat-e-s ayant des positions féministes. Au fil des années, et aussi grâce au travail de la Commission du BCF, les prises de position furent davantage marquées.

Mon travail au BCF m'a permis de me réaliser professionnellement, de mettre à profit mon expérience, mes idées, mon imagination. C'est ainsi que je proposai le Bulletin Inform'elles (titre dont j'avais tiré l'idée du bulletin féministe belge Communiqu'elles), l'ouverture du BCF en un Centre libre d'accès aux femmes jurassiennes, ce que devint modestement les Permanences du BCF, un programme élaboré par et pour les femmes, ce qui aboutit aux Assises du BCF. Mon épopée au BCF fut aussi l'occasion de faire connaissance de personnalités féministes suisses et étrangères, comme par exemple, Huguette Bouchardeau Ministre du Gouvernement Mitterand. Ce furent des rencontres multiples en Suisse et à l'étranger de femmes venant d'horizons divers, bref... 9 années d'un travail varié et toujours passionnant.

Guite Theurillat

Ancienne secrétaire-documentaliste

